

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL****du jeudi 11 avril 2024 à 10h00 en Salle des Fêtes**

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu sommaire des séances du conseil municipal. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le Conseil municipal, sera affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans les 7 jours suivant le conseil municipal.

Les délibérations du Conseil Municipal sont également consultables en Mairie, auprès de la Direction Générale.

2^{ème} réunion : le quorum n'étant plus atteint lors de la séance du 2 avril 2024, le Conseil Municipal a été convoqué une nouvelle fois à trois jours au moins d'intervalle. Le Conseil Municipal pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Nombre de Conseillers en exercice	29	L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 10h00 , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire.
Nombre de Conseillers Présents	14	
Nombre de Conseillers Votants	21	

N° de délibération	Objet des délibérations	Décision
24/04/13	Attribution des subventions communales annuelles aux associations	<i>Approuvé</i>
24/04/14	Budget Primitif 2024 – Commune	<i>Approuvé</i>
24/04/15	Fixation de la participation des familles pour le Séjour « Eaux vives » pour les jeunes de 11 à 17 ans,	<i>Approuvé</i>
24/04/16	Création de deux emplois permanents d'adjoints techniques à temps complet pour assurer les fonctions d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles	<i>Approuvé</i>

La séance est levée à 12h39

Publiée le . 11/04/2024

Patrick CANCOUËT
Maire

Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Plaine Vallée

